Wetzlar et la Chambre impériale au temps de Goethe

Autor(en): **Lièvre, Lucien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **28 (1923)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-685341

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

WETZLAR
ET LA CHAMBRE IMPÉRIALE
au temps de Gœthe

par

LUCIEN LIÈVRE

Inspecteur des Ecoles secondaires à Porrentruy

— Ceux qui aiment la poésie ne vont pas à Francfort, déclare sentencieusement un négociant qui partage notre coupé.

— Je ne suis nullement de votre avis, réplique au autre voyageur; à côté du Francfort du négoce, du trafic, de la haute banque, il y a le vieux Francfort, joyau gothique enchassé dans la ville moderne, délicieux refuge pour rêver et évoquer un passé magnifique, le temps où les empereurs y étaient élus et proclamés, où, par les rues de la ville impériale déambulaient les cortèges fantastiques des princes-électeurs, de la noblesse allemande, des hauts magistrats, étalant leur pompe fastueuse aux yeux d'un peuple émerveillé, jubilant, trépignant d'allégresse.

— Tiens, je n'ai jamais visité le vieux Francfort.

— D'ailleurs ce Francfort, qui nous offre dans ses anciens quartiers la plus fidèle image du moyen âge allemand, qui réserve au visiteur l'enchantement de son admirable Römer, cette place unique au monde, en son décor de palais, d'églises, d'hôtels seigneuriaux, de maisons aux invraisemblables dentelles de bois sculpté, aux peintures multicolores, ce vieux Francfort est aussi le berceau du plus grand poète allemand, du prestigieux Gœthe, ce génie puissant, dont l'influence s'est étendue bien au-delà des frontières de l'Allemagne...

Et l'interlocuteur de faire à grands traits un tableau de l'œuvre immense de Gœthe.

A l'écouter, je comprends que je me trouve en présence d'un érudit, qui va consacrer ses vacances à l'étude d'un des nombreux problèmes que pose la carrière agitée, l'abondante production littéraire du prodigieux écrivain.

En effet, il se rend à Wetzlar, pour y élucider différentes questions encore obscures se rapportant aux origines de *Werther*, le célèbre roman dont Gœthe

a pris les éléments dans sa propre vie, dans celle des amis qu'il s'était fait en cette petite ville.

Comme je me rends aussi à Wetzlar, dans l'intention d'y travailler, nous décidons spontanément de faire route ensemble. Et, le lendemain, après une visite admirative aux merveilles du vieux Francfort et un pélerinage à la maison natale de Gœthe, au Hirschgraben, nous partons vers le Taunus, et les bords enchanteurs de la Lahn.

— Je dois confesser, dis-je à mon compagnon de route, que l'objectif de mon voyage à Wetzlar n'est pas d'une portée aussi élevée que le vôtre; je m'en vais, là-bas, remuer de vieux papiers, fouiller de poussiéreux dossiers, témoins irrécusables de l'esprit chicanier de nos ancêtres, qui venaient jusqu'au fond des Allemagnes, vider leurs querelles de clochers...

— Mais, comment nos archives judiciaires prussiennes sont-elles en rapport avec les pièces de procédure des litiges qui surgissaient dans le Jura au temps de vos aïeux?

— Voilà. En tant qu'Etat du Saint-Empire, l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle — aujourd'hui, le Jura bernois — relevait, pour les instances supérieures, des tribunaux suprêmes, la Chambre impériale de Wetzlar et le Conseil aulique de l'Empire à Vienne. On allait en appel à Wetzlar pour les jugements du tribunal de Porrentruy en matière personnelle, quand ces jugements s'appliquaient à des montants supérieurs à onze cents florins, ou aussi, pour des causes réelles. Quand on interjetait appel à Wetzlar, on avait recours au ministère d'un notaire impérial, qui dressait instrument en langue latine, sur formulaire *ad hoc*; puis l'affaire suivait son cours, un cours si lent, que les procès duraient des années et des années, si bien que la Chambre impériale de Wetzlar était appelée « le Tombeau des procès ». C'est ainsi qu'il se fait, qu'un grand nombre de dossiers, concernant des causes judiciaires de notre pays, sont conservés aux Archives de l'Etat prussien, à Wetzlar.

— Mais, c'est parfait, s'écrie mon interlocuteur, l'objet de vos recherches s'accorde parfaitement avec le sujet de mes études. Je m'en vais précisément à Wetzlar me renseigner sur ce qu'y fit Gœthe comme « referendar » auprès de la Chambre impériale. Il fut agréé en cette qualité le 25 mai 1772; il se démit de ces fonctions vers le 11 septembre de la même année. C'est durant cette période qu'il réunit des éléments de son immortel *Werther*.

Et, tout en devisant de Wetzlar et de Gœthe, nous arrivons dans ce pays charmant du Taunus, qui a beaucoup de ressemblance avec le Jura. Nous côtoyons la Lahn: viaducs, tunnels, ponts se succèdent rapidement sur tout le parcours. Voici, dans un site pittoresque, en saillie sur un rocher, dominant la rivière et la gracieuse villette aux rues tortueuses, l'imposante cathédrale de Limbourg, aux sept tours, un merveillenx sanctuaire roman, du style de transition.

Puis, aux flancs des collines, au sommet des rochers, sur les hauteurs escarpées, d'autres églises, des couvents, des théories de châteaux, les uns ruinés, d'autres encore habités: Runkel, Schadeck, Braunfels, Weillbourg, Græven-

eck... Je pense aux avocats de nos ancêtres, qui firent ce même trajet, en diligence, emportant avec eux des fromages de Bellelay, du kirsch de Charmoille, pour entrer plus facilement en matière avec Messieurs les juges de la Chambre impériale. Et je me dis, que nos braves chicaniers du XVIIIme siècle n'auraient pas hésité un instant à reconnaître la vieille ville de Wetzlar, où nous allons entrer et dont les hautes maisons grises à pignon, les rues pavées de gros cailloux, l'ancien pont sur la Lahn, la merveilleuse cathédrale n'ont connu pres-

que aucune transformation depuis le temps lointain où ils venaient y plaider. La vieille taverne, où nous descendons, avec ses hautes pièces lambrissées, ses cheminées énormes, ses cuivres et ses étains sur des crédences enfumées, est, peut-être, celle-là même, où ils venaient se désaltérer après les audiences d'apparat qui se déroulaient selon un protocole rigide, dans la Haute-Cour de justice du Saint-Empire.

Il est d'usage de plaindre ou de blâmer les jeune gens qui, pourvus d'un emploi, s'acquittent à la légère des devoirs de leur charge ; « ils vont mal tourner » conclut-on sentencieusement. Au risque de passer pour paradoxal, nous oserons affirmer, en ce qui touche Gœthe, investi de la charge de « referen-

daire » près la Chambre impériale, que ce fut un bonheur qu'il n'ait pas pris au sérieux les obligations de cette fonction bénévole.

— A-t-il au moins assisté une fois à une séance de ce haut Tribunal? me demande, après quelques jours de recherches, mon compagnon de route.

— Il ne le semble pas. Le registre matricule de la Chambre impériale porte bien, sous le numéro 756 l'inscription autographe: *Johann Wolfg. Gœthe von Frankfurt am Main, den 25. März 1772.* Mais on n'a pas découvert dans les paperasses des archives des traces certaines de l'activité professionnelle de Gœthe, et celui-ci n'a mentionné nulle part qu'il eût pris une part active aux travaux de chancellerie de la dite Chambre.

— D'ailleurs, il tombait mal. A Wetzlar, en mai 1772, il était à peu près impossible de prendre part aux audiences du Tribunal d'empire, celles-ci étant suspendues, ensuite de l'enquête qui s'y faisait sur les agissements de certains juges, accusés de corruption.

— Avez-vous trouvé dans les livres de Gœthe quelques passages se rapportant à cette époque de sa vie et, puis-je être certain qu'il n'est pas intervenu au moins dans certaine affaire que mon trisaïeul fit défendre en cour impériale?

— Dans son livre *Dichtung u. Wahrheit*, Gœthe décrit ses débuts à Wetzlar, parle de l'atmosphère lourde qui pesait sur la société de la petite ville et donne ses impressions sur la situation à la Chambre impériale, le *Reichskammergericht*, dont il était nominalement « référendaire ». Oyez plutôt ce qu'il dit:

« Un immense amas d'actes entassés, augmentait d'année en année, car les 17 assesseurs n'étaient pas en état d'expédier les affaires courantes; 20,000 procès s'étaient ainsi accumulés et on n'en liquidait chaque année qu'une soixantaine, pas la moitié de ce qui arrivait. Les moyens n'étaient pas suffisants et le tribunal se débattait misérablement dans des difficultés insurmontables.

Pour faire disparaître des abus et des injustices criants, l'empereur Joseph II, en 1767, institua une « Visitation » de la Chambre impériale. Ce qu'on découvrit alors de plus grave, ce furent les délits et les crimes des assesseurs. Il fallut instituer des juges pour enquêter sur les méfaits d'autres juges, et plus on remuait d'affaires, plus on découvrait de corruption [1] ».

On conçoit que, dans ces circonstances, les illusions d'un jeune homme de 23 ans se fussent vite dissipées. Gœthe chercha un dérivatif à son inaction quasi-forcée. Il le trouva dans l'aimable société de jeunes secrétaires des délégations des Etats allemands près de la « *Reichskammergerichts-Visitation* » et dans la fréquentation de la maison Buff, où il rencontra la délicieuse Charlotte, la « Lotte » de Werther.

---

(1) Après 9 années (1767-1776) le travail de l'ambassade dite Reichsgerichts-Visitation se terminait par la suspension, puis la déposition de 3 assesseurs ou Conseillers de la Chambre impériale, pour cause de corruption: c'étaient J. H. Franz von Papius, P. H. Freiher von Reuss et Christian von Nettelbla. L'agent caméral, Nathan Aaron de Frankfort, fut condamné pour les avoir corrompus, à 6 ans de prison et à 232145 florins d'amende.

D'ailleurs, calendrier en mains, on peut démontrer que Gœthe, pendant ses 4 mois de séjour à Wetzlar n'a pas eu beaucoup à débattre de questions de droit civil ou de droit public germaniques.

Par suite de différents et de querelles entre les 24 « envoyés » de la Visitation, aucune séance n'eut lieu du 4 mai 1772 au 1er février 1773. D'autre part, la Chambre impériale prit, du 7 au 13 juin, ses vacances de Pentecôte et du 18 juillet au 25 août, ses féries. Les quelques jours où Gœthe eut pu travailler à sa chancellerie se réduisent encore des vacances supplémentaires qu'il s'accordait bénévolement, pour écrire des poèmes, des lettres, des critiques littéraires et pour faire en joyeuse compagnie de charmantes excursions.

Le 9 juin, nous le trouvons avec Lotte au bal champêtre de Volpertshausen, le 8 août il est à Atzbach et passe la soirée à Garbenheim où il a l'intention de revenir le lendemain; le 15, il retourne à Atzbach et les 18 et 19 il fait un voyage à Giessen. Par une belle matinée, le 6 septembre, nous le rencontrons encore sur la route de Garbenheim, et, dans la lettre qu'il adresse ce même jour à Kestner, le fiancé de Lotte, il émet le projet d'une promenade à faire le lendemain.

Le reste du temps se passe au cercle, au milieu d'amis qui ont constitué une sorte de *Table ronde*, où l'on aborde les sujets les plus divers de la politique, de la philosophie, des belles-lettres et des arts. Ces chevaliers, ils ne se doute guère qu'ils posent pour Gœthe les personnages de son futur *Werther*, et le jeune Jérusalem, que la mystérieuse et brûlante passion pour une inaccessible beauté va conduire au suicide, sera le héros de la deuxième partie de ce livre étrange. D'ailleurs, lisez ce qu'écrit Gœthe de la douceur de sa vie à Wetzlar, dans *Dichtung u. Wahrheit*, et du charme exquis de ses relations journalières avec la pure Lotte: « Et c'est ainsi que les jours se succédaient, comme autant de jours de fête: tout le calendrier aurait dû être imprimé en rouge. »

Mon aimable compagnon, m'ayant ainsi démontré avec force arguments, que Gœthe n'avait pas eu la plus légère velléité de travailler sur les arides dossiers de la Chambre impériale, nous allâmes visiter les lieux illustrés par la présence du grand écrivain. Car la gloire de Wetzlar, c'est que Gœthe y ait résidé quatre mois durant. Et l'on y entoure d'un véritable culte, aussi bien la chambre où il avait pris demeure, que la maison de Lotte Buff, encore meublée comme elle était du temps des amants magnifiques, ou que celle où le malheureux Jérusalem mit fin à ses jours.

— Mais ces lieux, si lourds d'histoire et de poésie, ne vous ont-ils révélé rien de sensationnel, par exemple, sur la nature exacte des sentiments qu'éprouvait Gœthe à l'égard de Lotte et sur la manière dont celle-ci le payait de retour. Faut-il rester sur l'impression qui se dégage de *Werther*, d'un amour *heureux-malheureux?*

— Ce sera précisément l'objet d'un prochain volume d'élucider ce point délicat; sans vouloir anticiper, je crois cependant pouvoir affirmer, que Lotte

ne fut jamais la maîtresse de Gœthe — ainsi qu'on l'a trop souvent insinué, au-delà et en deçà du Rhin.

— Je m'incline aussi à croire qu'on se plaît trop à jeter le soupçon sur l'honneur des femmes célèbres; Lotte m'apparait comme un être sensible et poétique qui, en Gœthe le poète, aimait la poésie et non le beau jeune homme !...

Sur cette formule d'allure légèrement sceptique, nous arrivons devant le bâtiment où sont les *Preussische Staatsarchiven*.

— A mon tour, de vous demander si vous n'avez rien découvert de remarquable dans les vieux parchemins et les poussiéreux dossiers de la Chambre ?

— Si fait; j'ai trouvé entre autres, que nos dossiers jurassiens, tout en ayant été l'objet d'un soin minutieux de la part de vos archivistes, sont complètement dépaysés à côté de vos documents spécifiquement prussiens et que c'est ensuite d'un oubli de nos autorités suisses que ces papiers n'ont pas encore réintégré leur domicile légal, le *Käfigturm* à Berne, ou la tour du coq à Porrentruy.

— Et comment en êtes vous arrivé à cette conclusion ?

— C'est qu'en 1848, une restitution de documents à été faite à différents Etats allemands...

— Oui, mais...

— Le fait que les Archives de l'ancienne Chambre impériale de Wetzlar ont été réclamées en 1848 par des Etats faisant autrefois partie du Saint-Empire, ou par ceux qui en ont hérité, me fait dire, que le Canton de Berne, ayant succédé dans leurs droits aux Princes-Evêques de Bâle, aurait été fondé à présenter la même réclamation pour les documents qui concernent l'ancienne principauté épiscopale de Bâle.

Or, la sus-dite réclamation ayant été prise en considération et les parties des Archives de Wetzlar, attribuées aux Etats réclamants, pour autant qu'elles les concernaient, il serait équitable que la Prusse, détentrice actuelle des pièces qui nous reviennent, nous les cèdât également. Il ne peut faire de doute pour personne, que notre part des documents de l'ancienne Chambre impériale n'a que faire dans les Archives de l'Etat prussien, qui n'a aucun droit à la succession des Princes-Evêques de Bâle.

— C'est logique. Mais, si vos vieux papiers jurassiens n'avaient été ici, vous n'auriez jamais connu Wetzlar. Avouez cependant que ces sites romantiques des bords de la Lahn ne vous sont plus tout à fait indifférents.

— Certes, grâce à vous Monsieur, j'ai vu clair dans une des situations les plus ambiguës de la vie de votre grand écrivain, j'ai compris la genèse de Werther.

— On peut évoquer ici et faire surgir du passé la société allemande si policée, si raffinée et si grave de cette fin du XVIIIme siècle, où la passion revêtait des formes chevaleresques et ou l'on souffrait, où l'on mourrait encore d'amour; le léger scepticisme français n'avait alors pas encore franchi le Rhin.

Le léger scepticisme français, quelle ironie, quand les troupes de Foch sont à Limbourg!